

Octobre 2009

Les Etats généraux de l'Industrie en France

Christian Estrosi a lancé, le 15 octobre, les Etats généraux de l'industrie.

L'objectif : renforcer la politique industrielle de la France.

Ces Etats doivent être l'occasion pour l'ensemble des acteurs concernés de se mobiliser sur les défis auxquels l'Industrie française doit faire face. Ils doivent accompagner, au-delà de la crise actuelle, l'industrie française vers les marchés durablement porteurs de croissance et d'emploi.

Jusqu'à fin février 2010, date de clôture des Etats généraux, ces acteurs - industriels, universitaires, chercheurs, partenaires sociaux, représentants de l'Etat - pourront échanger afin de définir les principaux enjeux.

Dès novembre 2009, **des groupes de travail** seront constitués et élaboreront un diagnostic et un plan d'action. Un comité national représentatif (universitaires, chercheurs, industriels, partenaires sociaux, représentants de l'Etat, etc.), placé sous la présidence du ministre, élaborera, organisera et orientera les réflexions de ces groupes de travail.

Cinq thématiques transverses ont été retenues :

- innovation et entrepreneuriat ; emploi et formation ; accès au financement ; compétitivité et croissance verte ; politique de filières : décloisonnement et partenariats.

Cinq autres thématiques concerneront les filières :

- biens intermédiaires et écoindustrie ; industries de santé ; industries des TIC ; matériel de transport et biens de consommation.

Au niveau régional, des ateliers **rendront compte des spécificités régionales**. Plusieurs thématiques transverses ont été retenues, identiques aux thématiques nationales, à savoir : innovation et entrepreneuriat, emploi et formation, accès au financement, compétitivité et croissance verte, politique de filières, et décloisonnement et partenariats.

Deux ou trois secteurs majeurs pour la région concernée seront également retenus.

Enfin, le grand public est invité à participer sur le site :

www.etatsgeneraux.industrie.gouv.fr.

A la mi-décembre, un point intermédiaire sera établi pour présenter un diagnostic partagé de l'industrie en France.

L'ensemble de ces contributions sera synthétisé d'ici à février 2010 afin de présenter la nouvelle politique industrielle pour la France.

(source : dossier presse - ministère de l'industrie)

La CFE-CGC s'est félicitée de cet événement, car elle en attend un signe fort envers des activités absolument indispensables à un grand pays, et jusqu'à récemment trop ignorées, voire méprisées. En tant que représentant de l'encadrement, la CFE-CGC a un devoir de

parole fort dans cette circonstance : contribution au ré - ennoblement des métiers industriels, rappel des urgences d'investissement en Recherche et Développement, redéfinition des liens entre donneurs d'ordre et sous-traitants, préconisations en matière de filières technologiques, mise en évidence des dynamiques de bassin d'emploi, etc...

La CFE-CGC a décidé de mettre en place un groupe de pilotage interne composé d'un nombre raisonnable de militants issus des fédérations industrielles (par exemple deux militants par fédération ou par grand métier). Ce groupe aura pour mission de préparer les contributions nationales CFE-CGC et de faciliter la cohérence avec les contributions régionales. En effet, à l'initiative des préfets de région, se tiendront en région des concertations analogues à la concertation nationale, déclinées par grand bassin d'emploi. Les Présidents des Unions Régionales seront sollicités à ce titre, car il conviendra d'assurer la cohérence de nos prises de position sur tout le territoire.

Pôle économie
Jean Conan

Max Leca
leca@cfecgc.fr

NIVEAU NATIONAL

Début novembre 2009

Comité national

Groupes de travail
10 groupes de travail se réuniront régulièrement afin d'élaborer un diagnostic et un plan d'actions partagés relatifs à leur thématique.



Placé auprès du ministre chargé de l'Industrie
Représente l'ensemble des grands acteurs concernés par les problématiques industrielles (universitaires, chercheurs, industriels, partenaires sociaux, représentants de l'État, élus...)

Il élabore, organise et oriente les réflexions des groupes de travail nationaux

5 thématiques transverses

- ▶ Innovation et entrepreneuriat

- ▶ Emploi et formation

- ▶ Accès aux financements

- ▶ Compétitivité et croissance verte

Politique de filières :
décloisonnement et partenariats

5 thématiques « filières »

- ▶ Biens intermédiaires et écoindustrie

- ▶ Industrie de santé

- ▶ Industrie des TIC

- ▶ Matériels de transport

- ▶ Biens de consommation

Mode d'emploi

INTERNET

Début novembre 2009

Consultation internet



www.etatsgeneraux.industrie.gouv.fr

- ▶ Contribution libre du public
- ▶ Forum, rendez-vous numériques
- ▶ Diffusion en direct d'ateliers ou de travaux

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE POLITIQUE INDUSTRIELLE POUR LA FRANCE



Un point intermédiaire sera fait mi-décembre pour présenter un diagnostic partagé de l'industrie en France.

Convention nationale :
Début février
synthèse des travaux des états généraux et présentation de la nouvelle politique industrielle pour la France.

NIVEAU RÉGIONAL

Mi-novembre 2009

Ateliers régionaux



- ▶ Alimenter les réflexions des états généraux de l'industrie, en fonction des spécificités régionales
- ▶ Élaborer des éléments de diagnostic et de plans d'actions

5 thématiques transverses

- ▶ Innovation et entrepreneuriat

- ▶ Emploi et formation

- ▶ Accès aux financements

- ▶ Compétitivité et croissance verte

- ▶ Politique de filières :
décloisonnement et partenariats

+ 2 ou 3 secteurs
majeurs de la région

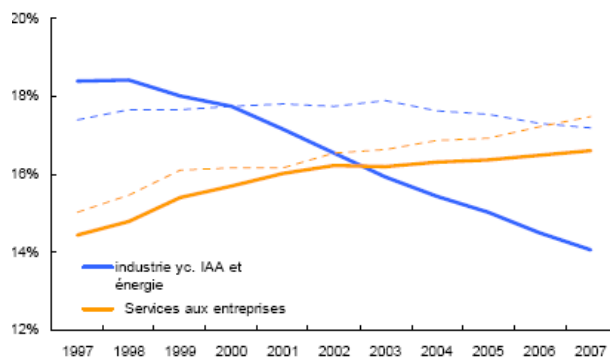
Quelques données sur l'industrie en France

(source : dossier presse - ministère de l'industrie)

	1997	2007
Part de l'emploi industriel dans l'emploi total	17,3%	13,6%
Part (en volume) de la valeur ajoutée de l'industrie dans le PIB	17,4%	17,2%
Part des exportations industrielles dans l'ensemble des exportations	76,1%	77,6%
Part des investissements en R&D issus de l'industrie dans les investissements R&D privés	85,8%	83,5%

Source : Insee, enquête R&D

Part de la valeur ajoutée industrielle dans l'ensemble de l'économie



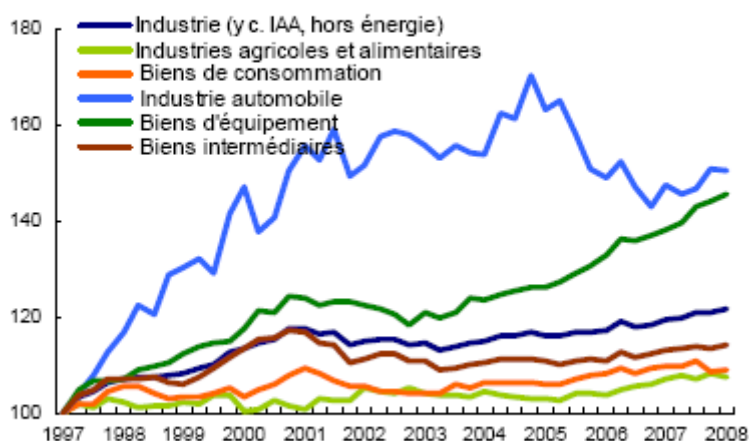
en pointillé : volume prix 2000 / en trait plein : valeur prix courants
Source : Insee - Comptes de la nation.

Si, en valeur, la part de l'industrie dans le PIB a reculé, ce phénomène reflète la baisse des prix relatifs de l'industrie manufacturière.

En effet, entre 2000 et 2007, la hausse des prix des services a été deux fois plus élevée que celle des prix à la production dans l'industrie.

Ainsi, en volume, la part de la valeur ajoutée des branches industrielles se maintient autour de 17 %.

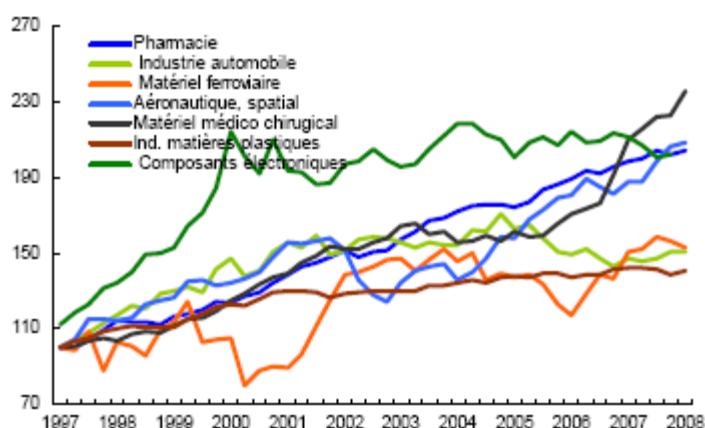
Production industrielle : grandes filières



Source : Insee – IPI

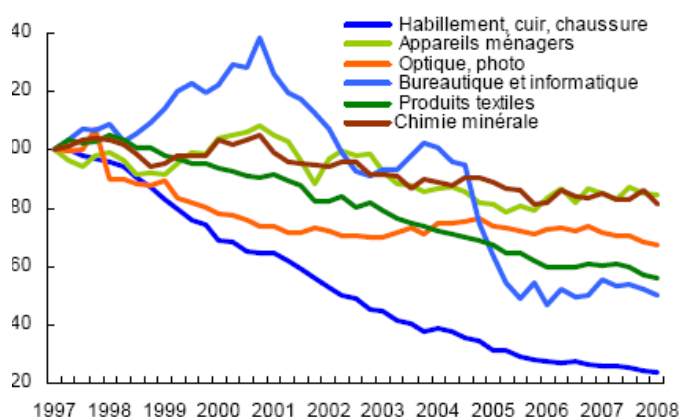
Filières en forte croissance

Indices, base 100 en 2000



Source : Insee - IPI

Filières en déclin accentué



Source : Insee - IPI

La croissance de la production industrielle française, avant la crise, était régulière mais modérée.

Selon les secteurs, l'activité est très variable entre des secteurs en forte croissance (comme la pharmacie ou l'aéronautique) et des secteurs en déclin (textile, habillement, informatique notamment)

4. Dépenses de R & D des entreprises industrielles en France*

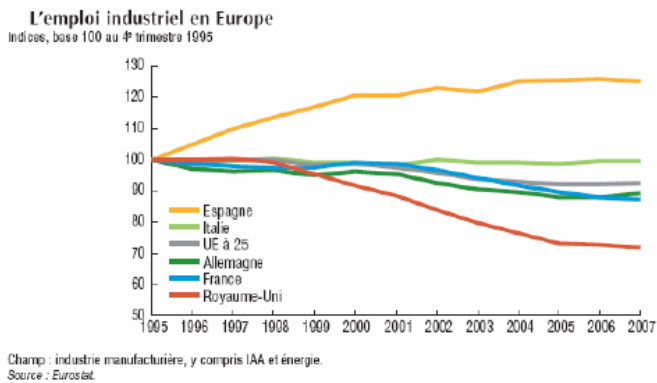
	Dépenses intérieures de R & D (millions d'euros)	% du total
Dépenses intérieures de R & D	37 909	-
Dépenses intérieures de R & D des entreprises	23 915	100,0
<i>dont branches industrielles :</i>	20 471	85,6
automobile	4 207	17,6
pharmacie	3 311	13,8
matériels et composants électroniques	2 608	10,9
construction aéronautique et spatiale	2 425	10,1
instruments de mesure	1 506	6,3
chimie	1 291	5,4
machines et d'équipements	1 180	4,9
<i>dont services informatiques</i>	1 091	4,6

L'industrie manufacturière représente une part largement prépondérante des dépenses de R & D des entreprises : 85,6 %

Source : ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche (MESR-DEPP-C2), 2008.

(*) données 2006

5a. Évolution de l'emploi salarié industriel direct en France depuis 2000



Entre 2000 et 2007, avant tout effet lié à la crise, ce sont près de 500 000 emplois salariés directs qui ont disparu en France dans l'industrie. Fin 2007, l'emploi industriel ne représentait plus que 13,3 % de l'emploi total dans l'Hexagone, contre 15,9 % en 2000.

Cette diminution résulte de plusieurs facteurs structurels : l'externalisation croissante de fonctions auxiliaires auparavant intégrées aux entreprises industrielles, les gains de productivité importants réalisés dans l'industrie et la perte de compétitivité de certains secteurs d'activité résultant en des pertes de parts de marché donc d'emplois.